THAON
LES VOSGES

LE MAG

Février-Mars 2024
n°13

Le magazine de votre ville

A LA UNE

Prendre soin de sa santé

Sommaire

3 EDITO

4 THAON **bouge**

4 Retour sur les événements passés

8 Le point sur les chantiers en cours

13 THAON **s'engage**

11 Cap imagine, un nouveau service de transport en porte à porte

12 Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes est élu

14 Rétrospective de l'année 2023

20 THAON **grand angle**

20 Dossier : Prendre soin de sa santé

22 Les actions de la ville en faveur de la santé

24 Les professionnels de santé de la commune

24 Arrivée d'un nouveau médecin traitant

26 Le projet de rachat du Cèdre Bleu

26 Bien négocier sa mutuelle

28 THAON **pratique**

28 Portrait : Sandrine Frizot, gestionnaire des salles municipales

32 Tous les événements de l'année 2024

34 Un concours photo pour le printemps

35 Les dernières actualités en bref

36 Louer une salle communale

Mairie de Thaon-les-Vosges :
6 Avenue des Fusillés - 88150 Thaon-les-Vosges

Rédacteur : Mairie de Thaon-les-Vosges
Dépôt légal février 2024
Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

EDITO

Beauté de façade(s)

Depuis peu, la priorité de l'aménagement du territoire porte sur la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de fait, sur la maîtrise accrue de l'artificialisation de nos sols.

Cet objectif est indiscutable même s'il faut veiller à ce que les territoires ruraux et post industriels ne soient pas freinés ou bloqués dans leurs développements et leur volonté de progrès, alors que les métropoles doivent quant à elles gérer une croissance si forte.

Aujourd'hui et demain, ce sont les villes bien aménagées, belles et offrant les services qui pourront éviter de « dévisser ». Par la même, ce sont les prix de l'immobilier qui pourront peut-être ainsi se maintenir à des niveaux compatibles avec les espoirs de vente et de transmission.

Les conseils municipaux ont alors leur part, c'est sûr. Le chantier de la rue de Lorraine devra de ce point de vue, être un « totem », entre autres initiatives nombreuses.

Les habitants et propriétaires ont aussi une responsabilité et potentiellement un gros impact. Voici quelques exemples où vous pouvez être un acteur utile :

- isoler votre bâti extérieur et rénover votre façade
- louer ou céder la maison ou l'appartement inoccupés vous appartenant
- entretenir ses extérieurs, ses clôtures, ses arbres et végétaux, et éviter l'amoncellement d'objets voire de déchets dans les propriétés.

Pour avancer sur ces sujets, la Ville est à votre disposition, parfaitement soutenue par l'action de la Communauté d'agglomération d'Epinal et sa politique de l'habitat.

Certains propriétaires ont récemment reçu des courriers annonçant la mise en place de l'état d'abandon manifeste de leur bien, avant que l'opération de revitalisation en cours nous donne des outils encore plus puissants.

Le bien collectif passe aussi par des actes individuels. L'heure est venue, au-delà du conseil et de l'appui, d'envisager des actions plus résolues.

Cédric HAXAIRE,
Maire de Thaon les Vosges
vice président de la CA d'Epinal

1

2

2

3

1. Les Thaonnais ont répondu présents pour la nouvelle édition du téléthon le week-end du 8 et 9 décembre. Plus de 500 élèves venus des 3 groupes scolaires, du collège, du lycée Émile Gallé et de l'UIMM se sont succédés toute la journée du vendredi pour courir ou marcher au Coignot !

2. Durant le mois de décembre, le centre-ville s'est transformé en un véritable lieu enchanté avec son marché de Noël, son dôme lumineux, ses guirlandes mais aussi ses deux crèches situées au centre-ville et à Girmont.

3. Le marché de Noël de la Rotonde, organisé le samedi 16 décembre, a attiré de nombreux visiteurs et exposants, pour trouver une dernière idée cadeau et préparer au mieux les fêtes de fin d'année !

4. Le week-end du 16 et 17 décembre, Dominique Renaud, sculpteur, a effectué des sculptures sur glace dans la crèche installée près de l'église et dans les parcs de la Rotonde.

5. Cette année, le sentier des lumières de Noël a fait son grand retour dans les parcs de la Rotonde. Un décor lumineux féerique, toujours apprécié des familles venant s'y balader, et que vous retrouverez l'année prochaine.

6. Le grand défilé de la Saint Nicolas, c'était dimanche 3 décembre. En plein centre-ville, vous étiez nombreux à assister au spectacle et à acclamer le grand Saint Nicolas sous un froid intense... mais chaleureux !

1

2

3

1. Mardi 9 décembre avait lieu la deuxième édition du goûter du Nouvel An, organisée par le CCAS. 354 personnes âgées de 70 ans et plus se sont retrouvées autour d'une table festive pour célébrer la nouvelle année.

2. Mardi 20 décembre, l'esprit était à la fête en salle Verdun. 61 personnes se sont retrouvées pour la deuxième édition du goûter solidaire de Noël, organisé par le CCAS. Le tout dans une ambiance musicale sur les notes de l'accordéon et des épinettes de l'association Les 2'Apeuprès.

3. Vendredi 29 décembre, la chorale Zabava, des danseurs et des contorsionnistes étaient sur la scène de la Rotonde pour soutenir leur pays dans le cadre d'un concert de Noël en soutien à l'Ukraine.

4. Plus de 1 200 participants ont foulé le bitume thaonnais dimanche 17 décembre pour célébrer la 20e édition de la Ronde Hivernale, un record.

5. L'association Oncourt Animation a organisé un village de Noël Ephémère le 16 décembre sur le parking de l'église. Au milieu des chalets et des effluves de soupe et de pain d'épice, au coin de braséros et au son de l'orgue de barbarie, le Père Noël a distribué des chocolats.

6. Les vœux de Monsieur le Maire à la population ont eu lieu vendredi 5 janvier devant plus de 600 personnes au théâtre de la Rotonde. Au programme : rétrospective 2023, grands projets 2024, vidéo du dispositif territoire zéro chômeurs, remise de la médaille de la ville à Philippe Mura pour son engagement associatif à l'EST Athlétisme et prestation d'A 100 Danses, suivi du partage de la traditionnelle galette.

THAON
LES VOSGES

Début des travaux
à la maternelle de Bouxières

Les travaux de terrassement des deux extensions et la création de nouveaux réseaux ont débuté au sein du groupe scolaire de Bouxières. Prochaines étapes : maçonnerie et démontage du préau à l'avant !

Ouverture
du laboratoire d'analyses médicales

Le laboratoire d'analyses médicales, situé Place Jules Ferry, a récemment achevé des travaux de clos et couvert, suivant de près l'achèvement de la maison de santé. Avec trois salles de prélèvements équipées et une salle spécialisée en biologie, le laboratoire offre des services de pointe. Le parking, partagé avec la maison de santé, facilite l'accès pour les patients. Ayant déménagé en décembre, le laboratoire a ouvert ses portes le 20 décembre 2023, enrichissant ainsi l'offre de soins complète de la Place Jules Ferry.

Début des travaux
à la salle Yser

Les travaux de réhabilitation de la Salle Yser ont été initiés par l'entreprise Langlois jusqu'au 19 janvier. Les interventions ont compris l'installation de plaques de plâtre, la descente de deux plafonds, ainsi que le remplacement de l'éclairage par des LED. Parallèlement, nos services municipaux prennent en charge les travaux de peinture pour compléter la revitalisation de cet espace.

Réunion publique
la rue de l'Ecluse 21

Une réunion publique sur les futurs travaux au sein de l'écluse 21 a eu lieu à l'auditorium Clémentine Delait. Les riverains étaient invités à y assister, pour connaître le projet et faire part de leurs observations.

Les travaux consisteront en :

- **La création d'espaces dédiés** aux différents modes de déplacement : trottoirs, bandes cyclables...
- **La mise de la voirie en sens unique** avec Zone 30 et un contre sens cyclable de la rue de Lorraine jusqu'au carrefour rue Croix Jean d'Arches, et en double sens de circulation jusqu'à la zone de rencontre du pont de l'écluse 21
- **L'identification et la sécurisation des carrefours** de la rue de Lorraine et rue croix Jean d'arches, avec la mise en place d'une nouvelle signalisation
- **L'amélioration de l'existant**, notamment sur le remplacement du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux aériens, l'amélioration des écoulements d'eau de pluie ou encore la pose de nouveaux candélabres d'éclairage public.

Ils débuteront mi-février, pour une fin programmée courant mai.

Un McDonald's zone Inova 3000

Un restaurant McDonald's va prochainement s'implanter sur la zone Inova 3000.

Le permis de construire a été déposé, sur lequel la mairie a donné un avis favorable. Le restaurant de fast-food se construira en lieu et place de l'ancien restaurant chinois, situé au n°1 de la route d'Oncourt, à l'entrée de la zone, et qui était fermé depuis quelques années.

Une ouverture qui permettra la création de 40 emplois, et qui sera la troisième enseigne McDonald's sur le territoire de l'Agglomération d'Epinal, avec Jeuxey et Golbey.

Un signe d'attractivité pour la ville et la zone industrielle, qui pour rappel, est la première zone économique des Vosges en termes d'emplois et d'entreprises implantées. Au total, 2500 personnes travaillent au sein des 90 entreprises présentes.

Fibre
c'est le moment de se raccorder !

Xp Fibre (anciennement SFR FTTH), filiale du Groupe Altice France, déploie la fibre sur toute la commune depuis l'été 2021.

La stratégie a permis à Thaon les Vosges d'être totalement connectée à la fibre via les réseaux, avec l'ensemble des logements éligibles.

A Thaon, à ce jour, seulement 55% des habitations sont raccordées, soit un peu plus de la moitié.

Certains propriétaires, notamment ceux d'immeubles collectifs, peuvent être réticents à installer la fibre, par peur de démarches trop lourdes.

Pourtant, **raccorder son logement est très facile et gratuit !**

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite par l'habitant via un abonnement auprès de l'opérateur commercial.

En maison individuelle, le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires.

Le réseau cuivre amené à disparaître

Avec le déploiement de la fibre optique, le réseau de cuivre, utilisé pour accéder à la téléphonie fixe et à l'ADSL, est appelé à disparaître. Orange a annoncé un plan de fermeture qui doit s'étaler jusqu'en 2030 et qui aura des conséquences sur de nombreux usagers.

Comment savoir si je suis concerné ?

Si un téléphone ou une box est branché sur la prise de téléphone murale de votre logement (celle en forme de T), vous êtes concerné. Vous devrez opter pour une solution alternative (le plus souvent la fibre optique).

Que se passera-t-il si je ne fais rien ?

Une fois le réseau de cuivre fermé, vous ne pourrez plus ni téléphoner ni accéder à Internet. Votre abonnement au cuivre sera automatiquement résilié.

D'où la nécessité que les propriétaires anticipent en se raccordant à la fibre avant de ne plus avoir accès à internet.

NOUVEAU

le service Cap'Imagine

se déploie dans votre ville

Le service Cap'Imagine s'étend désormais sur les 78 communes de l'agglomération d'Épinal, offrant des déplacements de porte-à-porte pour les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

Deux minibus neufs, équipés de rampes, d'ancrages pour fauteuils roulants et climatisés sont mis en service. Les réservations restent simples, avec un tarif de 1€ maximum et ce quel que soit le trajet. Toute la gamme tarifaire Imagine, abonnements inclus, est acceptée.

Parmi les nouveautés : la possibilité de voyager avec des proches, un délai de réservation étendu à 6 heures et la possibilité de réaliser plusieurs allers-retours dans la même journée sous réserve de disponibilité du service.

A noter que les utilisateurs ont également l'opportunité de tester les déplacements sur le réseau de bus régulier Imagine en se faisant accompagner (sur demande).

Sont éligibles, de droit, les bénéficiaires d'une carte Mobilité Inclusion (CMI) > 80%. Les autres demandeurs doivent obtenir l'avis favorable du médecin conseil de la MDPH et de la commission dédiée de l'Agglomération.

Pour plus d'informations,
contactez l'agence des mobilités
au 03 56 32 12 12.

CAP IMAGINE

Conseil Municipal des Jeunes

un nouveau mandat, de nouvelles résolutions

Sur la base du volontariat, le nouveau mandat du Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place en janvier pour une durée de deux ans. Il donne les moyens aux jeunes scolarisés de la 6ème à la 3ème au collège Elsa Triolet de s'exprimer, de participer et d'agir pour la ville, de mieux communiquer avec leur génération et de promouvoir une démarche citoyenne.

BIENVENUE À :

Alycia Passier, Amanda Hoxhaj, Diego Pierrot Catanho, Doddy Mathéo Mervelay, Evan Chevalley, Gift Coulomb, Giuliana Piccicuto, Glawdys Aubry, Ilyes Filali, Jade Filali, Lina Haxaire, Louna Cossin, Solène Thuriot !

Comme pour une élection d'un Conseil Municipal, les 13 membres ont été élus au suffrage universel direct par les jeunes de la ville. Pour se faire, la mairie avait mis à disposition tout le matériel nécessaire au bon déroulement du scrutin, avec propagande, bulletins de vote, urne et isoloir.

Le vote a eu lieu les 19 et 20 janvier, dans deux points de vote distincts : le collège Elsa Triolet et l'hôtel de ville.

Les jeunes élus travailleront en petits groupes pour faciliter la réflexion sur les actions à mettre en place au sein de la commune : culture, sport, environnement, solidarité...

Ils s'engageront durant leurs deux années de mandat à être présents en réunions de travail, être impliqués dans la réalisation des projets, écouter les autres et respecter leurs idées, œuvrer pour l'intérêt de toutes et tous, communiquer auprès des autres jeunes et être leurs porte-paroles.

RETOUR SUR

les projets réalisés par les jeunes élus de l'ancien mandat :

- **Journées intergénérationnelles** avec les maisons de retraites avec jeux, pâtisseries et loto
- **Visite du parlement européen**
- **Création de passages piétons** colorés pour la sécurité
- **Sensibilisation au harcèlement** avec création d'une émission télé
- **Création d'un logo** du CMJ
- **Participation aux manifestations** et aux cérémonies patriotiques

RETOUR SUR 2023

Cadre de vie

Plan abeilles

Rénovation des cimetières

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Nouveau mobilier urbain

Création du square de la liberté

Journées de la Forêt

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Labellisation
3 fleurs

Culture

Résidence artistique Cristina Escobar

Défilé de St Nicolas

Carnaval

Fête de la musique

Karaoké géant

Marché de Noël à la Rotonde

37 ans d'amitié avec Alzenau

RETOUR SUR 2023

RETOUR SUR 2023

Insertion

Déménagement de la Maison France Services

Handicaps en fête

Ouverture d'une unité d'enseignement pour favoriser l'inclusion

Création de l'association « L'outil en Main »

Grève du chômage

Téléthon

Jeunesse

Le numérique dans les écoles

Des fruits et du lait pour le goûter

Nouveau mobilier à la cantine

3ème édition
du festival Le Parc Enchanté

L'École des Champions

Passeport du civisme

Jobs d'été

Remise des calculatrices

Fête du sport

Cérémonie des jeunes diplômés

Sécurité

Passage du permis piéton

Renforcement des effectifs de la Police Municipale

Passage du permis vélo

Entraînement de la brigade cynophile

Formation de traverse pour les agents de voirie

Lutte contre la pollution sonore

Création de voies centrales banalisées

Zone bleue en centre-ville

Centre-ville

Aide à la rénovation de façade

Maison de santé

Résidence Port et Plage

Déménagement du CCAS

Etude de revitalisation du centre-ville

RETOUR SUR 2023

GRAND ANGLE

L'offre de santé à Thaon-les-Vosges

Un des enjeux majeurs de notre action en matière de santé est de permettre à tous les thaonnais de se soigner dans le cadre d'un parcours de soins accessible et cohérent. Cette exigence passe par une offre de soins riche à Thaon, tant en nombre de médecins qu'en professionnels de santé paramédicaux.

Parce que la santé passe par de bonnes habitudes de vie, nous menons ou favorisons également des actions de prévention, de sensibilisation et de dépistage dans des domaines variés, pour tous publics : e-ophtalmo, espaces sans tabac près des écoles, soutien de grandes causes tel que le téléthon, le cancer colorectal et le cancer du sein.

La création de la Maison Pluridisciplinaire de Santé municipale place Jules Ferry en est l'exemple, avec 16 professionnels qui vous reçoivent dans un même lieu, dans un espace adapté à vos besoins. Nous travaillons en coordination avec ces professionnels de santé pour recruter de nouveaux professionnels. D'ailleurs, un nouveau médecin généraliste va s'y installer vers la fin du mois de février.

GRAND ANGLE

La ville de Thaon les Vosges et la santé

Nouer des partenariats solides avec tous les acteurs de la santé.

La mairie est facilitatrice pour des installations et travaille avec les acteurs de la santé du territoire pour innover et développer de nouveaux modes de soins.

En effet, afin d'anticiper les besoins et définir notre politique en matière de santé au plus proche des besoins réels, Monsieur le Maire et la responsable du CCAS ont rencontré dernièrement la CPAM afin de faire un état des lieux de la couverture en médecine générale sur la ville.

Avec l'arrivée du nouveau médecin, nous pouvons nous féliciter d'un bilan satisfaisant. A noter que 7% des thaonnais de plus de 17 ans n'ont pas déclaré de médecin traitant. Un taux qui reste meilleur que la moyenne départementale et un chiffre qui ne veut pas dire que ces personnes sont sans soins. Ils peuvent consulter des spécialistes sans avoir un besoin de médecin traitant.

Le CCAS et la mairie sont également en lien avec la CPTS des Vosges Centrales (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) qui est une association qui regroupe l'adhésion de professionnels de santé. La salariée, financée par l'assurance maladie, œuvre au quotidien pour développer de la télémédecine, apporter des financements complémentaires ou soutenir des actions de prévention.

Prendre soin des plus fragiles

Le CCAS assure également la coordination gérontologique qui vise à repérer des personnes âgées isolées, en difficulté ou en perte d'autonomie, afin de pouvoir leur proposer des services adaptés : portage de repas, plan canicule ou grand froid, aides pour une meilleure autonomie... Il évalue chaque situation et oriente vers le dispositif adapté (CLIC, EHPAD, service d'aide à domicile...), fournit des informations ou dossiers de demande d'aides du Conseil Départemental ou des caisses de retraite, et met aussi en place des actions de formation, comme sur la fin de vie.

De plus, les financeurs et bailleurs sociaux font partie des partenaires avec lesquels la mairie réfléchit et agit pour que les personnes âgées puissent continuer de vivre à leur domicile. Un des derniers exemples se trouve au sein du quartier Port et Plage, avec la création d'une résidence sénior ainsi que de logements labellisés « habitat sénior service ».

Mettre en œuvre des actions de prévention

La prévention en matière de santé a pour but d'éviter ou de réduire l'apparition, le développement et la gravité des accidents, maladies et handicaps, pouvant toucher tout ou partie de la population.

La ville et le CCAS accompagnent les habitants dans leur vie quotidienne. Chacun peut ainsi participer régulièrement à des actions de prévention, telles que de l'activité sportive pour les aînés, des dépistages ophtalmologiques via l'opération e-ophtalmo ou le forum des aidants.

Les élèves des écoles primaires, collèges et lycées ne sont pas oubliés : passage de l'infirmière scolaire, prévention bucco-dentaire, sexualité, hygiène de vie, alimentation...

Soutenir les grandes causes

Les causes nationales autour de la santé sont multiples et la ville de Thaon les Vosges s'engage à les soutenir.

Comme pour le téléthon, où la ville, en partenariat avec les associations, se mobilise pour organiser des manifestations à son profit : course, repas dansant, collecte de piles... Autant d'occasions de se retrouver et se divertir tout en faisant preuve de générosité et participer à la collecte de fonds.

La mairie s'engage également pour la lutte contre le cancer du sein, le cancer colorectal, le cancer des enfants, avec des actions de sensibilisation ou des événements tels que la course colorée afin de récolter des fonds, et s'allie également à des événements mettant en lumière la trisomie 21 ou l'autisme.

Faire preuve de solidarité, c'est donner de son temps dans différentes actions comme aussi faire preuve de générosité en donnant son sang lors des différentes collectes qui ont lieu sur la ville. Un geste bénévole, anonyme et gratuit pour sauver des vies.

Les proches aidants

Un aidant apporte un soutien à un proche fragilisé par le vieillissement, la maladie ou le handicap. Il peut être un conjoint, un parent, un frère, un enfant, une tante, un voisin, une amie... L'aide apportée peut être multiple. Cependant, elle se caractérise par sa régularité et sa fréquence.

Être proche aidant ouvre droit à des aides comme des congés pour le salarié aidant ou des droits au chômage mais surtout il permet d'accéder au droit au répit. En effet, dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015, dite loi ASV, les proches aidants bénéficient d'un droit au répit pour prendre du recul et prendre soin d'eux. Cette aide peut permettre de financer l'accueil de votre proche en hébergement temporaire en EHPAD ou en accueil familial. Le répit englobe l'ensemble des solutions qui permettront au couple aidant/aidé ou à l'aidant seul de se reposer, moralement et physiquement. Le Centre Communal d'Action Sociale est à votre écoute.

Agir pour les proches aidants

Il est essentiel de développer des actions afin de soutenir les aidants dans leur quotidien.

Le CCAS, en lien avec différents partenaires, organise des espaces de soutien et d'écoute à l'intérieur duquel les aidants familiaux vont se rencontrer et échanger sur les problématiques vécues au cours de l'accompagnement d'un proche. L'ADMR avec le Café des Aidants et Fil Mauve seront actifs sur notre ville en 2024. Parlez-en !

QR Code pour consulter les thématiques des prochains cafés.

Des défibrillateurs pour sauver des vies

Voir la cartographie des DAE en flashant le QR Code

18 défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont répartis dans tous les équipements municipaux de Thaon-les-Vosges : mairies, écoles, gymnases, lieux culturels, stades... L'enjeu est de taille car en France, près de 50.000 personnes décèdent chaque année d'un arrêt cardiaque. Or, l'utilisation d'un DAE lors d'un incident cardiaque augmente de 40% des chances de survie. Les défibrillateurs de la ville sont à assistance électrique, donc pas besoin d'appuyer sur un bouton pour les allumer, il suffit de les récupérer dans leur boîtier et de s'en servir si besoin, sur un adulte ou un enfant.

Découvrir l'offre de soins

GRAND ANGLE

La Maison de Santé Jules Ferry

Fin février, l'ensemble des espaces de la maison de santé seront occupés et auront trouvé preneur en professionnels.

Médecins

Dr Jean-Pascal Ragazzini

Dr Elisabeth Forestier

Dr Melody Le Pelletier

Dr Jessica Jacquemart

Dr Jean-François Vuillaume
(arrivée prochainement, voir encart ci-dessous)

Infirmières

Emilie Colin

Anne-Sophie Romary

Audrey Deliot - IDE ASALEE

Dentistes

Dr Sebastian Cantolla

Dr Nicolas Kipp

Laetitia Germain, assistante dentaire

Dr Caroline Cochet et son assistante
(de manière temporaire avant d'intégrer leurs futurs locaux dans l'ex laboratoire, voir encart ci-dessous)

Masseurs kiné :

Tom Kettani-Fauste

Hélène Legain

Sage-femme :

Alice Hoffmann

Psychomotricienne

Astrid Rubli

Psychologue

Marjorie Louis

Assistante

Stéphanie Simoulin

L'arrivée d'un nouveau médecin traitant

Aux alentours de fin février est prévue l'arrivée de Jean-François Vuillaume, nouveau médecin généraliste au sein de la Maison de Santé place Jules Ferry. C'est un jeune professionnel d'origine thaonnaise et récemment diplômé qui s'installera dans les semaines à venir sur la commune et complètera l'équipe médicale en place.

Rachat des anciens locaux du laboratoire

Le laboratoire Analysis situé rue de Lorraine a tout récemment déménagé place Jules Ferry à côté de la Maison de Santé, avec l'ensemble du personnel. Suite à ce transfert, le Docteur Cochet, dentiste, a racheté ces locaux. Des travaux sont prévus avant l'ouverture de son nouveau cabinet dentaire, en fin d'année 2024.

Les professionnels de santé en ville

Ambulanciers
SOS Thaon - ZI Inova 3000 – 5 allée 21

Dentistes
Dr Stéphane Mongiat – 6 rue des AFN

Dr Florian Bolmont - 2 allée Raymond Dégemard

Prothésiste dentaire
Frédéric Chevalley – 67 avenue des Fusillés

Psychologues
Dr Alexandra Kurtzmann – 36 rue de Lorraine

Dr Rachel Defranoux – 60 avenue des Fusillés

Dr Claire Kieffer – 6 rue de Lorraine

Masseurs-kinésithérapeutes
Cabinet Adamo Houot – 29 rue d'Alsace

Cabinet Elleni – 6 rue de Lorraine

Cabinet Lacourt Bresson – 3 place Charles de Gaulle

Masseurs-kinésithérapeutes, ostéopathes
Dr Denise Colin – 22 rue Rapp

Infirmières
Cabinet d'infirmiers Aubertin Thiebaut Yvinec
37 rue de Lorraine

Cabinet d'infirmiers Ballet Collot – 19 rue de Lorraine

Cabinet d'infirmiers Demangeon Rousset
29 rue d'Alsace

Cabinet d'infirmiers Ruer Guyot
6 place Charles de Gaulle

Groupe Médical Laennec
6 place Charles de Gaulle

Dr Eugénie Ferry

Dr Fabrice Joly

Dr Jean-Sébastien Joly

Dr Alexandre Moulin

Lorraine Stouvenel- IDE ASALEE

Orthophonistes
Cabinet d'orthophonie Martin Fanton Chaligne Delatte – 72 rue d'Alsace

Dr Nadine Coriton – 100 rue d'Alsace

Nutritionniste
Cabinet Magnier Nurdin – 6 rue de Lorraine

Opticiens, oculariste, télé ophtalmologiste
La boîte à Lunettes – 184 rue de Lorraine

Optic 2000 – 85 rue d'Alsace

Optique Palusinski – 15 rue de Lorraine

Laboratoire d'analyses médicales
Analysis - Maison de santé Jules Ferry
12 Place Jules Ferry

Pharmacies
Pharmacie Bertrand – 2 rue de Lorraine

Pharmacie Garion – 110 rue d'Alsace

Pharmacie Gueutal – 43 rue d'Alsace

Les professionnels au service de votre bien-être

Hypnose, sophrologie et réflexologie
Gaëlle Cabocel (santé et bien-être)
16 rue des Magnolias

Laëtitia Hollard (réflexologie) – 100 rue d'Alsace

Hélène Husson (hypnose) – 100 rue d'Alsace

Christophe Linemann (hypnose) – 43 rue Jeanne d'Arc

Patrick Villemin (hypnose sophrologie)
4 rue du Pensionnat

Luxopuncture, pressothérapie
Elodie Lamquin – 6 rue de Lorraine

Numéros d'urgence

06 07 45 94 08	Police Municipale
15	Samu et médecins de garde
17	Gendarmerie
18	Pompiers
115	Samu social
114	Urgence sourds et malentendants
3919	Violences Infos femmes
3237	Pharmacie de garde

La téléconsultation médicale

La téléconsultation permet à un patient une consultation médicale à distance grâce à un dispositif adapté. A Thaon-les-Vosges, trois cabines de téléconsultation sont disponibles dans les lieux suivants :

- La pharmacie Bertrand
- La pharmacie Gueutal
- L'opticien La Boîte à lunettes

A l'issue de la consultation à distance, une prescription médicale est délivrée si nécessaire.

Favoriser l'innovation médicale

A l'avenir, la mairie souhaite développer avec la CTPS et des professionnels de santé volontaires la téléconsultation assistée. Un dispositif s'adressant aux personnes âgées en perte d'autonomie, en situation de handicap ou à un public plus large en fonction de leur situation.

Comment ça marche ?

Une infirmière libérale vient directement à domicile et effectue les examens de base, tels que les prises de constantes, etc., qui sont transmis en direct à un médecin. La consultation se fait à distance avec le médecin, en vidéo.

Grand projet

focus sur l'Ehpad du Cèdre Bleu

L'EHPAD transféré

La Maison de retraite « Le Cèdre Bleu », située au 4 place Jules Ferry, est la propriété de la Ville de Thaon-Les-Vosges. La gestion administrative est assurée, dans le cadre d'une convention, entre le CCAS et le Centre Hospitalier Émile Durkheim d'Épinal.

Ouvert depuis 1987, il est issu de l'aménagement d'un ancien collège qui a fermé en 1985.

Les locaux n'étant plus aux normes, l'Ehpad va être transféré au square Roland Etienne, avec la construction d'un tout nouveau bâtiment mieux adapté, d'une capacité entre 63 à 85 lits (en cours d'étude).

Un nouveau lieu et de nouveaux murs qui amèneront également à une nouvelle intégration dans la ville, avec une volonté d'ouverture de l'Ehpad à des animations et à la vie communale.

Le début des travaux est prévu pour la fin de l'été 2025, avec une ouverture au second semestre 2027.

La création d'une résidence autonomie

Et les locaux actuels, que vont-ils devenir ?

Ils vont être rachetés afin de créer à la place une nouvelle résidence autonomie.

Une résidence autonomie regroupe des logements privatifs avec des espaces communs dédiés à la vie collective et sociale, ainsi que des services collectifs.

En effet, la ville, le service d'aide et accompagnement à domicile, l'Adavie et le bailleur social ENEAL ont répondu à un appel à projet du Conseil Départemental et de la CARSAT Nord-Est pour la création d'une résidence autonomie.

Après un accord donné au mois d'octobre, la mairie va céder le bâtiment à l'euro symbolique à ENEAL qui, en contrepartie, va réaliser tous les travaux d'aménagement et d'accessibilité afin de transformer les chambres actuelles de l'EHPAD en appartements et en pièces communes.

Au sein de cette résidence, une quarantaine de logements vont être créés, destinés à des personnes ne pouvant plus habiter dans leur lieu de vie et souhaitant bénéficier de la proximité des services de la ville et des services internes à la structure : portage repas à domicile, gestion du linge, et surtout des animations dans le but de promouvoir le lieu social et retarder la perte d'autonomie.

Ces logements séniors et intergénérationnels seront une solution intermédiaire entre un logement classique et un EHPAD.

Les travaux débuteront lorsque l'Ehpad actuel sera transféré au square Roland Etienne.

Affaires à suivre !

Une mutuelle au meilleur tarif,

adaptée à chacun

Soucieux de votre santé et de votre pouvoir d'achat, la municipalité de Thaon-les-Vosges a signé une convention de partenariat avec Mutua+, une association nationale.

Vous trouvez que votre mutuelle actuelle est trop chère ? Qu'elle n'offre pas toutes les garanties dont vous avez vraiment besoin ? Vous n'avez plus de mutuelle ?

Thaonnais(e)s, actifs, retraités, indépendants, en recherche d'emploi, sans condition d'âge ni de ressources, prenez rendez-vous avec Carine Lay, représentante locale de l'association, par téléphone au 06 31 55 99 85 ou par mail à c.lay@mutuaplus.fr

Elle pourra vous effectuer une étude comparative gratuite, des propositions et assurer pour vous toutes les démarches d'adhésion ou de résiliation si nécessaire.

Permanences en mairie de Thaon-les-Vosges (entrée CCAS) tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h uniquement sur rendez-vous.

MARS BLEU !

mobilisons-nous contre le cancer colorectal !

Vous avez entre 50 et 74 ans, le dépistage est pour vous !

Mars Bleu, c'est le mois du cancer colorectal, un cancer qui touche chaque année plus de 43 000 personnes, soit près de 120 cas diagnostiqués par jour.

Un autre constat préoccupant s'ajoute à cette réalité avec un taux de participation national au dépistage du cancer colorectal qui est médiocre et Thaon les Vosges n'est pas épargné avec un taux de 43% !

Pourtant, un dépistage réalisé à temps peut sauver des vies. 95% des cancers colorectaux surviennent après 50 ans. Détectés suffisamment tôt, ils peuvent être guéris dans 9 cas sur 10.

Procurez-vous gratuitement un **kit de dépistage et faites ce test simple rapide et indolore** chez vous tous les 2 ans. Il consiste en un autotest immunologique qui peut être réalisé en 3 minutes. Les résultats vous parviendront ensuite par courrier postal. Ce test est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Rassurez-vous, le kit gratuit est disponible facilement :

- Lors d'une consultation chez votre médecin généraliste
- Dans les 3 pharmacies thaonnaises sur présentation de votre carte vitale avec la lettre du Centre de coordination du dépistage des cancers Grand Est (courrier reçu à votre domicile).
- En ligne sur monkit.depistage-colorectal.fr

Associé à une prévention efficace, le dépistage augmente les chances de guérison.

En effet, le mode de vie a une influence importante sur le risque de développer un cancer colorectal : éviter le tabagisme, réduire sa consommation d'alcool, adopter une alimentation équilibrée (plus de fibres et moins de viande) et pratiquer une activité physique régulière.

Toutefois, tout le monde est concerné, quel que soit votre âge, en cas de :

- Sang dans les selles, de perte de poids inexpliquée ou de troubles du transit,
- Antécédents personnels ou familiaux

Parlez-en à votre médecin généraliste !

PORTRAIT

PORTRAIT

Rencontre avec...

Sandrine Frizot

Nous avons rencontré Sandrine Frizot, gestionnaire des salles polyvalentes à la mairie de Thaon-les-Vosges. Forte de son expérience, Sandrine joue un rôle essentiel dans la planification et la gestion des activités au sein de ces espaces multifonctionnels. Rencontre...

Le Mag – Bonjour Sandrine. Peux-tu nous parler de ton parcours professionnel ?

SF : À l'âge de 20 ans, après avoir obtenu deux diplômes dans le secteur médical, j'ai travaillé dans plusieurs cliniques en Bourgogne, des crèches, des écoles maternelles et des maisons de retraite. Progressivement, je me suis installée dans les Vosges, plus précisément sur le secteur de Mirecourt puis à Girmont. En 1995, j'ai intégré l'association du Foyer des Jeunes à Girmont où j'ai exercé diverses fonctions : animatrice de danse classique et modern jazz, gestionnaire de la salle, secrétaire, et j'ai également monté des spectacles de danse pendant dix ans. L'un de mes meilleurs souvenirs est lorsque mon groupe de grandes danseuses a interprété le French Cancan du Moulin Rouge sur un char lors de la Saint-Nicolas.

Par la suite, j'ai été cariste au sein de l'entreprise Viskase et dans une société de transports puis j'ai travaillé dans l'Education Nationale comme cantinière/animatrice des TAP (Temps d'Animation Périscolaire) et comme aide-institutrice en grande section/CP à l'école de Girmont. En parallèle, j'ai été sollicitée pour assurer la gestion de la salle polyvalente de Girmont et ai travaillé sur toutes les salles de Thaon-les-Vosges, sauf la Rotonde.

Pendant la période de confinement, j'ai été transférée au service urbanisme de la mairie de Thaon-les-Vosges tout en assurant brièvement la gestion des salles. J'ai pris plaisir à m'investir pleinement pour satisfaire les administrés.

Actuellement, je suis entièrement dédiée à ma mission de gestionnaire des salles à temps complet. J'ai trouvé ma place dans la partie contact administratif. Je suis référente du bâtiment de l'Arche Bernadette depuis 2022. En tant que femme très indépendante, j'apprécie mon métier. Au fil des années, j'ai acquis de nombreuses compétences et j'espère pouvoir continuer à évoluer dans la fonction publique territoriale !

Le Mag – Quel est le rôle d'une gestionnaire de salles polyvalentes et quelles sont tes missions au quotidien ?

SF : Je suis en charge de la gestion des salles polyvalentes pour les particuliers, associations et entreprises, mais également pour la ville comme par exemple lors de la mise en place du conseil municipal en collaboration avec mes collègues des services techniques.

Je suis l'interlocuteur des locataires et m'occupe des plannings des salles, m'assure de leurs disponibilités, réalise les états des lieux et les visites. Je maintiens le matériel en bon état et signale des dysfonctionnements. Je travaille en étroite collaboration avec tous les services de la mairie. Aussi bien avec l'accueil pour les appels téléphoniques et les rendez-vous, avec les services techniques pour la mise en place du matériel, avec le service comptabilité pour les bons de commande et achats de vaisselle... Mon métier est très polyvalent et chaque jour est une nouvelle aventure. Je rencontre beaucoup de monde, venant de toutes les communes avoisinantes.

Le Mag – Comment collabores-tu avec les citoyens et associations Thaonnaises pour planifier et coordonner les événements dans les salles polyvalentes ?

SF : Ma collaboration avec les citoyens et les associations de Thaon-les-Vosges se fait par différents canaux : téléphone, email et en personne. Je prends le temps d'expliquer les procédures et d'informer au mieux, cherchant toujours à répondre à leurs demandes et à leurs questions. Mon objectif est de mettre en confiance les personnes que je rencontre et de les orienter vers la salle la plus adaptée à leurs besoins, en tenant compte de mes plannings. Lors de la réservation d'une salle, je demande une liste de documents administratifs pour la création d'un contrat : une attestation d'assurance, un chèque de caution, un chèque d'acompte, une photocopie de la pièce d'identité et je glisse un questionnaire de satisfaction. Je m'efforce ainsi de faciliter le processus de réservation et de garantir la satisfaction des administrés.

Le Mag – Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ?

SF : Ce que j'apprécie le plus, c'est le contact humain. J'aime être à mon bureau et m'occuper des tâches administratives. Je suis une femme très ordonnée et appliquée dans mes fonctions. J'apprécie l'innovation et le dynamisme de mon travail, ainsi que la collaboration avec mes collègues. J'aime aller de l'avant et avoir plein d'idées ! Je suis fière d'être arrivée là où je suis, à ma place.

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2023

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase *Lapicque* - 02/2023
Fin des travaux et ouverture du gymnase à ses 1 500 lycéens du territoire.

Stade de Vincey 03/2023
Inauguration de l'un des 18 stades devenus communautaires

Gymnase *Le Chesnois* à La Vôge-les-Bains - 06/2023
Amélioration des performances énergétiques et thermiques, mise aux normes, rénovation de la grande salle de sport et des vestiaires.

Stades synthétiques de Charmes et Padoux : démarrage des travaux 08/2023

Stade du *13ème Bataillon* à Nomexy 09/2023
Rénovation de la tribune et des vestiaires

Développement économique

Plateforme de thermochauffage Xertigny
Finalisation des travaux et installation d'un four de thermochauffage permettant de traiter localement le hêtre.

Mise en place de salons dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi : Jeuxey 04/2023 et Xertigny 10/2023

Enseignement supérieur

Faculté de Droit à Épinal
Lancement des travaux de restructuration en vue d'accueillir en septembre 2024 une double licence droit-gestion.

Cohésion sociale

Mise en place de différents ateliers informatiques sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre l'illectronisme.

CULTURE

La Micro-Folie en itinérance

Commande de 10 structures mobiles en bois via « Les défis du Bois 3.0 ». Ces structures ont notamment été implantées à la Manufacture de La Vôge-les-Bains en septembre, pour créer un village éphémère dédié à la culture. *Musée numérique, ateliers découverte du Fablab, de la Table MashUp, pratique du dessin en 30, espace ludothèque et espace médiathèque…*

Lancement des travaux de construction d'une nouvelle médiathèque à Golbey
Pose du Premier Bois - 05/2023

RECONQUÊTE DU BÂTI EN MILIEU RURAL

Une démarche innovante qui vise à rendre plus attractifs les villages.
À Ubexy, l'Agglo a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'aménagement qualitatif et vertueux, combinant gestion intégrée des eaux pluviales, matériaux de réemploi et bois local. À Vaxoncourt, création d'un parking paysager de 17 places dans des matériaux favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Chaussée réservoir

Avec l'appui de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, l'agglomération d'Épinal encourage ses communes dans le développement de projets d'aménagement adaptés au changement climatique. L'agglomération accompagne les projets limitant l'imperméabilisation des sols et / ou permettant à l'eau pluviale de réintégrer directement le milieu naturel sans être évacuée dans les réseaux.

En 2023, ce sont 250 000 € qui sont votés pour soutenir la réalisation de projets communaux incluant une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.

Réutilisation des eaux usées traitées

Leur réutilisation consiste à recycler les eaux en sortie de station d'épuration, pour différentes utilisations telles que l'arrosage et le nettoyage des voiries.

Installation d'un pilote à Thaon-les-Vosges

HABITAT

Maison de l'Habitat et du Territoire

La Communauté d'Agglomération d'Épinal a lancé la première opération d'autoconsommation collective dans les Vosges avec la Maison de l'Habitat et du Territoire.

Le bâtiment a été primé en 2ème position des *Trophées des trois diamants* pour son efficience énergétique et son confort. Il a également été lauréat du Prix régional de la Construction Bois Grand Est.

MOBILITÉS

Installation d'abris vélos sécurisés et gratuits sur Épinal ainsi qu'à Raon-aux-Bois

VILVOLT libre-service
Extension de l'offre qui permet de passer de 37 à 77 stations sur Charmes, Chantraine, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clerjus, Les Forges, Nomexy, Pouxeux, Vincey, Uxegney, et Xertigny.

À venir : les stations d'Arches, Archettes, Châtel-sur-Moselle, Chavelot, Dinozé, Dogneville, Igney et Jeuxey.

CONTRAT CANAL

Signature d'un contrat Canal pour construire durablement le développement du potentiel fluvial et fluvestre 04/2023

Installation de nouvelles infrastructures : plans de ville, relais d'informations, vitrines, lames directionnelles et nouveau mobilier (bancs, tables, arceaux à vélo, bornes de réparation…)

Bouzey : Finalisation des travaux menés par VNF afin de permettre un fonctionnement optimal du réservoir.

Agenda des événements 2024

Dates connues au jour de la rédaction, sous réserve de modifications.

Février

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

15 - Atelier "mobilités alternatives" - Arche Bernadette

16 - Bibliotricot - 14h médiathèque de Thaon-les-Vosges

16 - Don du sang - 8h30-12h 15h30-19h30 - Rotonde

17 - Rencontre avec l'auteur Julien Oster - 10h30 médiathèque de Thaon-les-Vosges

17 - Spectacle André Manoukian "Les notes qui s'aiment" - 20h30 Rotonde

23 - réunion d'information "bien vieillir chez soi" - Arche Bernadette

24 - Fête de la bière - Rotonde

Mars

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

2 - Gala international de boxe thaï "La nuit des spartiates" - Rotonde

8 - Concert Jazz à l'auditorium

10 - Ronde printanière

15 - Bibliotricot - 14h médiathèque

15 - Scrabble - 14h médiathèque

16 - Repair café - Salle polyvalente de Girmont 14h-17h

16 - Racontines - 10h30 médiathèque (sur inscriptions)

16 - Saint-Patrick – Bar éphémère Arche Bernadette

17 - Course cycliste - centre-ville

23 - Fête du court-métrage, projection de films d'animations - 14h médiathèque (jeune public, sur inscription)

23 - Pause café - 10h30 médiathèque

24 - Carnaval – Centre-ville

24 - Trail des terroirs

Avril

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

5-6
Festival international de magie - Rotonde

14
Champs Golots

14
Rassemblement de voitures d'exception – Parking Rotonde

23
Don du sang - Rotonde
8h30-12h 15h30-19h30

Mai

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

8 - Victoire du 8 mai 1945 – Place de la Victoire

11 et 12 - Week-end du jumelage Thaon -Alzenau

12 - Grand marché de Printemps – Centre-ville

12 - Rassemblement de voitures d'exception Parking Rotonde

18 et 19 - Parcs enchantés
Parc de la Rotonde

21 au 26
Boutique éphémère « Fête des Mères » - Rez-de-chaussée Arche Bernadette

25 - Spectacle Erick Baert "The Voice's Performer" - 20h30 Rotonde

25 - Tour de la Mirabelle - Etape à Thaon

Juin

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

1 - Accueil des nouveaux habitants

1 - Gala A 100 Danses – Rotonde

7 - Rallye des talents – Parc de la Rotonde

9 - Rassemblement de voitures d'exception – Parking Rotonde

13 au 16 - Open 3x3 de basket-ball

15 - Fête du handicap

18 - Appel du 18 juin 1940 – Place de la Victoire

22 - Fête de la musique et nocturne commerciale – Centre-ville

29 - Caf'été'rrasses

30 - Fête des parcs – Parcs de la Rotonde

30 - Challenge AS Girmont

Juillet

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

6 - Caf'été'rrasses

6 - Meeting athlétisme François Bernardin – Stade Sayer

7 - Rassemblement de voitures d'exception – Parking Rotonde

13 - Spectacle du 13 juillet et feux d'artifices – Rotonde

14 - Fête nationale

14 - Vide-greniers de l'EST Football – Parking Rotonde

27 - Caf'été'rrasses

28 - Cinéma en plein air

Agenda des événements 2024

Dates connues au jour de la rédaction, sous réserve de modifications.

Août

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

3
Caf'été'rrasses

10
Cinéma en plein air

17
Caf'été'rrasses

20
Don du sang - Rotonde
8h30-12h 15h30-19h30

24
Karaoké live géant – Rotonde

25
Meeting athlétisme des 5 lancers – Stade Sayer

Septembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

6 - Cérémonie des étoiles sportives – Rotonde

7 - Caf'été'rrasses

7 - Fête du sport – Stade Sayer

8 - Vide-greniers de Girmont

8 - Café éphémère Oncourt

8 - Rassemblement de voitures d'exception – Parking Rotonde

14 et 15 - journées du patrimoine – Musée du Patrimoine Thaonnais

20 - Cérémonie de remise des diplômes – Rotonde

24 - Libération de Thaon-les-Vosges Place de la Victoire

29 - Repas des aînés – Rotonde

Octobre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

13
Rassemblement de voitures d'exception – Parking Rotonde

22
Don du sang - Rotonde
8h30-12h 15h30-19h30

26
Fête de la bière - Rotonde

26 et 27
Marché du terroir et des produits locaux – Rotonde

Novembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

11
Armistice du 11 novembre 1918 – Place de la Victoire

23 et 24
Salon Cousu de Fil Rouge – Rotonde

24
Téléthon – Parc de la Rotonde

Décembre

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

7
Sainte Barbe – Place de la Victoire

8
Défilé de St-Nicolas – Centre-ville

13
Marché de Noël – Rotonde

18
Goûter solidaire de Noël

21
Arbre de Noël de l'EST Centrale – Rotonde

22
Ronde hivernale

Tous les événements à retrouver ici

Concours de photographies
exploration printanière !

Le printemps arrive à grands pas, et avec lui, le lancement par la ville d'un tout premier concours de photographies, invitant les talentueux photographes amateurs du territoire à capturer la splendeur du réveil printanier.

Le concours est ouvert du 21 mars au 10 mai 2024 sur la thématique "Le printemps - réveil de la nature à Thaon les Vosges," cherchant à immortaliser la beauté éphémère de cette saison sur notre charmant territoire.

Exposition Estivale dans les Parcs de la Rotonde

Les photographies sélectionnées auront l'opportunité d'être exposées en plein air, du 29 juin au 30 août 2024, dans les parcs de la Rotonde. Cette exposition en libre accès offrira aux résidents l'occasion de déambuler à travers une galerie éphémère, découvrant ainsi les multiples interprétations du printemps à travers l'objectif de nos photographes locaux.

Objectif et public ciblé

Pour cette première édition, l'objectif est de rester centré sur un public adulte, offrant ainsi une expérience artistique riche et diversifiée. Nous encourageons les photographes amateurs à participer et à partager leur vision unique du printemps à Thaon-les-Vosges.

Conditions de participation

Chaque participant peut soumettre jusqu'à deux photographies, mais une seule sera sélectionnée pour la compétition. Les photos peuvent être en couleurs ou en noir et blanc, et nous encourageons la créativité tout en interdisant les montages et les photos générées par une intelligence artificielle.

Comment participer ?

Une fiche d'inscription sera disponible sur le site internet de la Ville : www.thaon-lesvosges.fr et à l'accueil de la mairie de Thaon-les-Vosges. Les candidatures seront acceptées du 21 mars au 10 mai 2024.

Préparez-vous à explorer les merveilles du printemps à travers votre objectif et à contribuer à l'éclat artistique de notre communauté ! À vos objectifs, prêts, photographiez !

La Poste : de nouveaux horaires

Le bureau de Poste de Thaon-les-Vosges vous informe de ses nouveaux horaires à compter du 5 février :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le samedi de 9h à 12h

LA POSTE

EN BREF

Faire vivre le bénévolat

Le 5 décembre dernier, dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat, la municipalité a organisé une soirée de restitution des propositions formulées par les associations Thaonnaises dans le cadre des tables rondes ayant eu lieu quelques semaines auparavant, et a proposé des pistes d'actions pour redynamiser le tissu associatif et les associations en leur sein.

Une dizaine de personnes se sont manifestées pour former une nouvelle structure qui soit en lien avec les associations thaonnaises, dans le but de coopérer, échanger des idées et faire le lien.

Si vous voulez vous investir, vous pouvez envoyer un mail à abetis@thaonlesvosges.fr

Commune nature
un nouveau label pour la ville

La Ville vient d'obtenir un tout nouveau label : le label Commune Nature.

Ce label est délivré en fonction du respect de plusieurs critères, notamment à travers la démarche zéro phyto, la gestion de l'eau, la préservation de la biodiversité et la valorisation de nos actions auprès du grand public. Il concerne les 5000 communes ou communautés de communes du Grand Est.

Le dispositif se décomposant en 3 niveaux de distinction, Thaon-les-Vosges accède au niveau 2, au même titre que la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Jardins de la Prairie
location de parcelles

Jusqu'au 30 avril 2024, il est possible de louer au tarif de location annuel de 32,95€ une parcelle de 100 m² aux Jardins de la Prairie !

Les critères d'attribution :

- **Être domicilié impérativement sur la commune**
- **Habiter dans un logement ne bénéficiant pas de jardin**
- **Ne pas disposer d'un autre jardin familial**

Le locataire devra s'engager à pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement. L'utilisation de produits phytosanitaires sera strictement interdite, tout comme le fait de brûler à l'air libre des déchets végétaux et d'entreposer des produits qui pourraient être à l'origine de feux ou explosions.

Plus de renseignements :
urbanisme@thaonlesvosges.fr

Louer une salle
pas à pas

Vous souhaitez louer une salle communale pour organiser un repas, un anniversaire, un mariage, une réunion ou bien un séminaire d'entreprise ? Nous vous expliquons la procédure à respecter pour louer une salle communale, pas à pas.

LES DÉLAIS : lorsque vous faites la demande pour louer une salle communale, merci de respecter le délai de réservation d'au moins deux mois à l'avance. Par exemple : mon événement se déroule en juin, je réserve une salle communale en avril.

- **Etape 1** : Premier contact avec Sandrine Frizot, gestionnaire des salles polyvalentes, par mail à sfrizot@thaonlesvosges.fr ou par téléphone au 03 29 39 15 45 pour savoir si une salle communale est disponible à la date de mon événement.
- **Etape 2** : Orientation vers une salle communale adaptée selon la date, le type d'événement et le nombre de personnes.
- **Etape 3** : Visite de la salle sur demande ou redirection sur le site internet de la ville pour retrouver la salle en visite virtuelle 360°.
- **Etape 4** : Demande de renseignements et d'un mail de confirmation pour l'envoi de pièces administratives et l'élaboration du contrat.
- **Etape 5** : remise des clés, signature des contrats et inventaire, sur le lieu de la location
- **Etape 6 : (une semaine après)** : remise des clés, inventaire et facture de location – Lieu : mairie de Thaon-les-Vosges

Pour plus de détails, retrouvez toutes les informations des salles communales sur le site internet de la ville **https://thaonlesvosges.fr/salles/** avec la possibilité de visiter virtuellement chacune d'entre elles (format 360°).

Besoin d'un complément d'informations ?

Contactez Sandrine Frizot, gestionnaire des salles polyvalentes, à sfrizot@thaonlesvosges.fr ou par téléphone au 03 29 39 15 45.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1er juillet 2023, les salles de la Rotonde ne sont plus gérées par la ville de Thaon-les-Vosges depuis le transfert à la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Vous êtes une association Thaonnaise ? Lorsque vous effectuez une réservation de salle à la Rotonde, une demande de subvention doit être faite simultanément à la ville.

Auditorium de l'Arche Bernadette

Accolée au bâtiment de l'Arche, cette salle propose un espace scène et gradins repliables si besoin, qui conviendra autant à des concerts qu'à des réunions ou conférences. Elle communique avec les autres salles du bâtiment via un patio. Capacité d'accueil : 78 places assises

Tarifs :

Habitants de la commune : 120€ la journée

Extérieurs : 220€ la journée

Salle Verdun

Située au centre-ville, la salle Verdun offre une salle de réception avec un espace scénique, dans un cadre architectural préservé. En effet, l'ornementation de la salle est restée telle qu'elle a été conçue, il y a 100 ans. Elle dispose d'une cuisine attenante et d'un vidéo projecteur. Capacité d'accueil : 100 places assises.

Tarifs :

Habitants de la commune : 130€ la journée, 350€ le week-end

Extérieurs : 200€ la journée, 500€ le week-end (+1€ le couvert)

Salle de réunion - Arche Bernadette

La salle de réunion peut accueillir des assemblées générales ou réunions d'entreprises.

Capacité : 60 personnes

Tarifs :

Habitants de la commune : 80€ la journée

Extérieurs : 180€ la journée

Salle des Jardins - Arche Bernadette

La salle des jardins est située au rez-de-chaussée, et dispose d'un coin bar avec évier. Elle est équipée d'un vidéo projecteur et est accessible PMR. Elle est idéale pour des réunions ou des pots en nombre limité de personnes. Capacité debout : 30 personnes

Tarifs :

Habitants de la commune : 100€ la journée

Extérieurs : 150€ la journée

Salle polyvalente de Girmont

La salle polyvalente est équipée d'une salle fonctionnelle et lumineuse et d'une mezzanine, pour tout type d'événements : mariages, repas, conférences... Un espace vert et arboré est attenant à la salle, pour profiter des soirées en extérieur l'été. Elle dispose d'une cuisine équipée.

Capacité d'accueil : 150 places assises

Tarifs :

Habitants de la commune : 180€ la journée, 450€ le week-end.

Extérieurs : 250€ la journée, 550€ le week-end.

EN BREF

Laurent Mauké
nouveau Directeur de Cabinet

Depuis le 1er décembre 2023, Laurent Mauké est le nouveau Directeur de Cabinet du Maire. Ancien gendarme, son expertise et son engagement au service des citoyens renforceront l'effectif de la collectivité pour continuer à mieux vous servir. Dans le cadre de ses fonctions, Laurent assurera le lien entre l'équipe municipale et les habitants, dans le cadre du suivi du projet politique.

Un problème de mobilité ?
Pensez Espoir !

Depuis 36 ans, l'association Espoir propose ses services aux habitants de Thaon-les-Vosges. Le lien entre mobilité et accès à l'emploi est bien réel, c'est pourquoi l'association a mis en place « Hope Mobilité ». Ainsi, Espoir apporte des solutions concrètes telles que la location de voitures avec ou sans permis, de trottinettes, de scooters et de vélos électriques, en partenariat avec la région Grand Est. Ce service est proposé pour des déplacements professionnels ou dans le cadre d'une formation, par exemple. Hope Mobilité, c'est aussi le transport solidaire, avec le covoiturage ou des partenariats avec des garages solidaires pour les réparations ou ventes de véhicules. C'est enfin un accompagnement avec une auto-école ou même un financement grâce au micro-crédit mobilité.

Renseignements :
03.29.29.46.36 - 61 avenue Pasteur
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h - hopemobilite@orange.fr

Enquête publique
périmètre d'aménagement foncier

La Commission Communale d'Aménagement Foncier de la commune de Thaon-les-Vosges, en lien avec le département, a décidé de proposer une procédure d'aménagement foncier agricole et forestier sur le territoire de la commune de Thaon-les-Vosges (partie Girmont) avec une extension sur la commune de Bayecourt. Une enquête publique est jusqu'au 23 février 2024, avant 11h, portant sur ces propositions.

Pendant cette période, il est possible de consulter et faire des observations sur le dossier d'enquête comprenant l'Étude Préalable d'Aménagement Foncier sur le site internet www.vosges.fr ainsi que sur le support papier et informatique dans la salle de l'ancienne mairie de la commune délégué de Girmont (30 rue Abbé Vincent) aux horaires suivants : **les lundis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les mardis mercredis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h, les vendredis de 8h à 12h et de 14h à 16h et les samedis de 9h à 12h.**

Tribune libre

TISSONS NOS ENERGIES

Soutien aux agriculteurs et à l'agriculture française.

En ce début d'année, la mobilisation de milliers d'agriculteurs a amené le Gouvernement à prendre la mesure d'un malaise profond, qui n'est pas que le fruit des personnalités politiques.

En effet, les logiques consuméristes, de production de masse à vil prix, ne permettent pas aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail.

Dans le même temps, les exigences écologiques, qui sont un noble dessein, sont souvent bien moins soutenues dans les autres pays, y compris frontaliers au notre, et peuvent alors devenir un désavantage compétitif pour nos exploitations.

Tout cela n'est pas nouveau !

Notre Maire a pu se rendre à Bulgneville, au cœur d'un barrage sur l'A31, pour évoquer directement ces enjeux avec les agriculteurs.

A Thaon les Vosges dans les écoles, après avoir cessé la distribution de fromage industriel en 2023, il a été décidé de privilégier des produits laitiers provenant de circuits courts, sur les temps de restauration scolaire, la Ville contribue en partie à l'émergence d'un nouveau modèle en essayant de favoriser la filière courte. C'est modeste et ce n'est qu'un début, mais c'est cohérent !

Néanmoins, les enjeux restent colossaux. Depuis des décennies, la part de l'alimentation dans le budget des ménages ne cesse de baisser, alors même que l'achat des produits utra-transformés a fortement progressé, en raison de nos modes de vie, avec une industrie agro-alimentaire incontournable et une grande distribution hégémonique.

Plutôt que de miser sur des changements que l'on souhaite mais que les consommateurs ne feront sans doute pas, notamment en raison d'un pouvoir d'achat bien délicat et de choix peu réversibles sur nos dépenses, ne prenons pas le risque de jeter notre Europe, certes imparfaite, mais encore bien protectrice de notre agriculture française dont nous restons fiers !

L'équipe Tissons nos énergies

FIERS DE NOTRE COMMUNE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Texte non communiqué.

RASSEMBLEMENT POUR UN CHANGEMENT DE CAP

Texte non communiqué.

THAON
LES VOSGES

THAON-LES-VOSGES PRÉSENTE

DEFILE DE CARNAVAL

CENTRE-VILLE

DEPART À LA GARE DE THAON

24 MARS 2024 | À PARTIR DE 15H

TROUPES - FANFARES - EMBRASEMENT DE MONSIEUR CARNAVAL - GOÛTER

facebook/VILLE DE THAONLESVOSGES

WWW.THAONLESVOSGES.FR